

DÉLIBÉRATION N° CB 08 - 04 DU 30 OCTOBRE 2008

Portant approbation du règlement intérieur

Le comité de bassin Seine-Normandie,

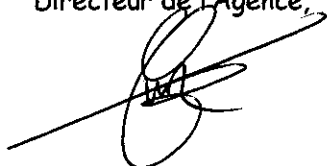
Vu le décret n° 2007-980 du 15 mai 2007 relatif aux comités de bassin créés par l'article 82 de la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques.

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE

Le règlement intérieur annexé à la présente délibération est approuvé.

Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence,



Guy FRADIN

Le Président
du comité de bassin,



André SANTINI